Valérie Pécresse

|  |
| --- |
| **Valérie Pécresse** |
| Illustration.Valérie Pécresse en 2016. |
| **Fonctions** |
| **Présidente de Soyons libres** |
| **En fonction depuis le 10 septembre 2017(3 ans, 9 mois et 10 jours)** |
| **Prédécesseur** | *Aucun* (formation créée) |
| **Présidente du conseil régionald'Île-de-France** |
| **En fonction depuis le 18 décembre 2015(5 ans, 6 mois et 2 jours)** |
| **Élection** | 18 décembre 2015 |
| **Coalition** | LR-UDI-MoDem |
| **Prédécesseur** | Jean-Paul Huchon |
| **Conseillère régionale d'Île-de-France** |
| **En fonction depuis le 29 mars 2004(17 ans, 2 mois et 22 jours)** |
| **Élection** | 28 mars 2004 |
| **Réélection** | 21 mars 201013 décembre 2015 |
| **Circonscription** | Yvelines |
| **Président** | Jean-Paul Huchon*Elle-même* |
| **Ministre du Budget, des Comptes publicset de la Réforme de l'État** |
| **29 juin 2011 – 10 mai 2012(10 mois et 11 jours)** |
| **Président** | Nicolas Sarkozy |
| **Gouvernement** | François Fillon III |
| **Prédécesseur** | François Baroin |
| **Successeur** | Jérôme Cahuzac (Budget)Marylise Lebranchu(Réforme de l'État) |
| **Porte-parole du gouvernement** |
| **29 juin 2011 – 10 mai 2012(10 mois et 11 jours)** |
| **Président** | Nicolas Sarkozy |
| **Gouvernement** | François Fillon III |
| **Prédécesseur** | François Baroin |
| **Successeur** | Najat Vallaud-Belkacem |
| **Ministre de l'Enseignement supérieuret de la Recherche** |
| **18 mai 2007 – 29 juin 2011(4 ans, 1 mois et 11 jours)** |
| **Président** | Nicolas Sarkozy |
| **Gouvernement** | François Fillon I, II et III |
| **Prédécesseur** | Gilles de Robien |
| **Successeur** | Laurent Wauquiez |
| **Députée française** |
| **20 juin 2012 – 20 janvier 2016(3 ans et 7 mois)** |
| **Élection** | 17 juin 2012 |
| **Circonscription** | 2e des Yvelines |
| **Législature** | XIVe (Cinquième République) |
| **Prédécesseur** | Yves Vandewalle |
| **Successeur** | Pascal Thévenot |
| **19 juin 2002 – 19 juillet 2007(5 ans et 1 mois)** |
| **Élection** | 16 juin 2002 |
| **Circonscription** | 2e des Yvelines |
| **Législature** | XIIe et XIIIe (Cinquième République) |
| **Prédécesseur** | Franck Borotra |
| **Successeur** | Yves Vandewalle |
| **Biographie** |
| **Nom de naissance** | Valérie Anne Émilie Roux1 |
| **Date de naissance** | 14 juillet 1967 (53 ans) |
| **Lieu de naissance** | Neuilly-sur-Seine (France) |
| **Nationalité** | Française |
| **Parti politique** | RPR (2002)UMP (2002-2015)LR (2015-2019)SL (depuis 2019) |
| **Conjoint** | Jérôme Pécresse |
| **Diplômée de** | HEC ParisENA |
| **Profession** | Haute fonctionnaire |
| **Distinctions** | Chevalier de la Légion d'honneurCommandeur de l'ordre national de Côte d'IvoireGrand officier de l'ordre du Mérite de la République italienne |
|  |
| Valérie Pécresse |
| Présidents du Conseil régional d'Île-de-France |

**Valérie Pécresse**, née Roux le 14 juillet 1967 à Neuilly-sur-Seine, est une femme politique française.

Maître des requêtes au Conseil d'État de 1992 à 2015, elle est conseillère de Jacques Chirac et enseigne à l'Institut d'études politiques de Paris pendant six ans. À l'occasion des élections législatives de 2002, elle est élue députée dans les Yvelines. Elle est réélue en 2007, mais ne siège pas en raison de son entrée au gouvernement.

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de 2007 à 2011, elle mène la réforme de l'autonomie des universités. Elle est ensuite ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État et porte-parole du gouvernement de 2011 à 2012.

En 2015, cinq ans après une tentative infructueuse, elle est élue présidente du conseil régional d'Île-de-France, succédant au socialiste Jean-Paul Huchon. Elle abandonne le mois suivant son mandat de députée, qu'elle avait retrouvé en 2012.

Situation personnelle

**Famille**

Valérie Anne Émilie Roux naît le 14 juillet 1967 à Neuilly-sur-Seine. Elle est la fille de Dominique Roux, universitaire et ancien président de Bolloré Telecom, et de Catherine Bertagna2,3. Son grand-père Louis Bertagna, psychiatre, catholique et résistant, hébergea le journal *Témoignage chrétien*, paru clandestinement pendant l'Occupation, et soigna plus tard la fille anorexique de Jacques Chirac4.

Elle épouse le 6 août 19942 Jérôme Pécresse (ancien directeur général adjoint d'Imerys, puis vice-président exécutif d’Alstom et président d'Alstom Renewable Power5). De cette union, naissent trois enfants2,6. Elle est de confession catholique7.

**Formation**

Elle étudie à l'école privée Sainte-Marie de Neuilly8. À 15 ans, elle apprend le russe à Yalta, dans un camp d’été des jeunesses communistes4. Elle obtient son baccalauréat à 16 ans8,9.

Passée par les classes préparatoires économiques et commerciales au lycée privé Sainte-Geneviève à Versailles, elle intègre HEC Paris, dont elle sort diplômée en 198810. Après avoir préparé le concours à l'université Paris-Dauphine11, elle intègre l'École nationale d'administration (ENA)2 ; elle termine classée 2e de la promotion Condorcet (1990-1992)12. En 1991, à la suite de la décision de déménager l'école à Strasbourg, elle fait partie des élèves qui occupent un amphithéâtre de l'école à Paris pour protester contre ce déménagement13.

Elle intègre la promotion 2002 des *Young Leaders* de la French-American Foundation14,15.

**Carrière professionnelle**

De 1992 à 1998, elle enseigne le droit constitutionnel à Institut d'études politiques de Paris2.

À sa sortie de l'ENA, elle entre au Conseil d’État. Auditrice en 1992, elle est promue maître des requêtes en 1993. De 1993 à 1998, elle est conseillère juridique auprès du chef du service juridique et technologie de l'information. Parallèlement de 1995 à 1998, elle est commissaire du gouvernement près l'assemblée du contentieux du Conseil d’État et secrétaire générale du conseil supérieur de l'Agence France-Presse (AFP)2. Elle démissionne du Conseil d’État en novembre 2015 et explique ce choix en se disant « contre le cumul et à 100 % dans les régionales »16. Elle est radiée des cadres le 4 novembre17.

Parcours politique

**Débuts**

Après la dissolution de l'Assemblée nationale et les législatives de 1997, elle rejoint l’équipe de Jacques Chirac alors qu’elle a été sollicitée par l’équipe de Lionel Jospin18.

Le 2 juillet 199819, elle est chargée de mission pour les études, la prospective et la société de l'information à la présidence de la République française, elle en est nommée conseillère technique en 2000, poste qu'elle occupe jusqu'en 20022. Son grand-père Louis Bertagna, gaulliste, ancien résistant, et psychiatre a été l'un des médecins de la famille Chirac et le psychiatre de Laurence Chirac, lorsque la deuxième fille de Jacques et Bernadette Chirac fut frappée d'anorexie à l'adolescence20.

**Députée des Yvelines**

En 2002, Pierre Bédier et Henri Cuq lui proposent d'être candidate à la succession du député pour la deuxième circonscription des Yvelines, Franck Borotra, qui donne son accord pour la candidature de Valérie Pécresse dans sa circonscription. Elle est notamment opposée à la radicale de gauche Anne Nègre et à l'ancien général Philippe Morillon, représentant l'UDF de François Bayrou. Celui-ci étant éliminé au premier tour, avec 11 % des suffrages, Valérie Pécresse est élue députée sous l'étiquette UMP, avec 65,11 % des voix face à la candidate de gauche21. À l'Assemblée nationale, elle est d’abord rapporteur du budget des prisons et de la protection judiciaire de la jeunesse, puis elle devient une spécialiste des questions familiales — elle est rapporteur de la mission d'information sur la famille, s'implique fortement dans la réforme du divorce et contre les violences faites aux femmes —, des questions scolaires, universitaires et de recherche. Elle est membre de la commission des lois puis de la commission des affaires sociales et culturelles.

À partir de novembre 2002, elle est secrétaire générale adjointe de l'UMP, chargée des études et du centre d'études politiques. Alain Juppé déclare alors à son propos : « Elle a vocation à entrer dans un gouvernement22 ». Elle est ensuite porte-parole de l'UMP au niveau national, avec Luc Chatel.

En mars 2004, elle est élue conseillère régionale d'Île-de-France sur la liste conduite par Jean-François Copé23.

En juillet 2006, le Premier ministre, Dominique de Villepin, la charge d'un rapport sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle. Directrice de la revue de l'UMP *Les débats de l'Union*, adversaire du Front national, elle défend, en août 2006, dans un entretien publié par le quotidien *Le Monde*, l'idée d'une « société métissée fière et énergique24 ».

**Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**



Valérie Pécresse en 2007.

Le 18 mai 2007, à la suite de la victoire de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle, Valérie Pécresse est nommée ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le gouvernement François Fillona.

Elle conserve son poste dans le gouvernement François Fillon II, formé après les élections législatives de juin 2007, lors desquelles elle est réélue députée dans sa circonscription, dès le premier tour, avec 54,80 % des suffrages exprimés25.

Au gouvernement, elle fait voter, dès 2007, la loi sur l'autonomie des universités (loi LRU), soutenue par la Conférence des présidents d'université, mais contestée par une partie des universitaires et par des étudiants. Cette réforme est dès lors présentée par la droite comme l'une des principales réussites du mandat de Nicolas Sarkozy. Elle met en place son plan de réforme du CNRS. Elle annonce en janvier 2008 un « plan Campus » doté de cinq milliards d’euros, lui aussi contesté, qui doit faire émerger en France dix pôles universitaires d'excellence de niveau international. Elle apporte également son soutien au projet de *cluster* technologique Paris-Saclay, qui constitue l'un des volets du Grand Paris.

En 2008, à l'occasion de la conférence internationale organisée à Kuala Lumpur par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), elle défend et participe à la création du groupe intergouvernemental d'experts sur la biodiversité, Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES)26. Elle défend également la cause environnementale en 2010, quand elle prend la défense des climatologues contre le climato-sceptique Claude Allègre, après que ceux-ci l'eurent interpellée collectivement27. En réponse à cet appel, elle charge l'Académie des sciences d'organiser un grand débat scientifique autour du réchauffement climatique28.

Début 2009, son projet de décret de réforme du statut des enseignants-chercheurs suscite à nouveau un mouvement de protestation. Le 10 juin 2009, elle devient présidente de la fédération UMP des Yvelines en remplacement de Gérard Larcher. Proche de Pierre Bédier et d'Henri Cuq, elle soutient la candidature d'Alain Schmitz à la tête du conseil général des Yvelines malgré le soutien de Nicolas Sarkozy à Christine Boutin29.

**Conseillère régionale d’Île-de-France**

Elle remporte la primaire UMP pour l'élection régionale de 2010 en Île-de-France, le 22 mars 2009, avec 59,9 % des suffrages, contre le secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement, Roger Karoutchi30. La liste qu'elle mène est devancée au second tour par celle du socialiste Jean-Paul Huchon, qui recueille 56,69 %31.

Dans les Yvelines, où elle se présente, sa liste obtient 50,54 % des voix32. Le 22 mars 2010, elle est élue présidente du groupe de la Majorité présidentielle au conseil régional d'Île-de-France, succédant à Roger Karoutchi33.

Elle conserve ses attributions ministérielles dans le troisième gouvernement Fillon, formé le 14 novembre 2010.

En 2010, elle crée un *think tank* de débats d’idées, qui veut incarner une droite réformatrice, Le Labo des idées. Cette entité émet plusieurs propositions, comme la baisse des dépenses publiques de vingt milliards d’euros, la réforme de la formation professionnelle ou le passage à une société numérique34.

Valérie Pécresse est également secrétaire générale de l'Association des élus régionaux de France (AERF), fondée en 2010. En mai 2014, dans le cadre de ces fonctions, elle adresse au gouvernement Manuel Valls un « ultimatum » concernant le projet de réforme territoriale, au nom de 250 conseillers régionaux de la droite et du centre. Considérant que l'objectif de la réforme est de permettre au gouvernement d'éviter une nouvelle défaite électorale, elle estime alors que « si cette réforme n'est pas adoptée d'ici juillet, nous exigerons que les élections régionales se tiennent d'ici juin 2015 »35.

En décembre 2014, elle cosigne une tribune dans le *Huffington Post* avec plusieurs élus de l'opposition francilienne (Nathalie Kosciusko-Morizet, François Fillon, Patrick Devedjian) pour dénoncer la mise en place du Passe Navigo unique à 70 euros36,37, qu'elle qualifie de « cadeau empoisonné »38,39 car, selon elle, ce projet n’est pas financé. Elle explique d'ailleurs que si elle est élue présidente de la région en 2015, elle présentera la facture de cette mesure au Premier ministre, Manuel Valls40,41. Elle confie également vouloir maintenir le Pass Navigo unique en cas d'élection, « mais sans augmenter les impôts. Je ne le remettrai pas en cause parce qu’il n’est pas question de jouer avec le pouvoir d’achat des Franciliens », explique-t-elle42. Afin de lutter contre la fraude dans les transports publics, dont le coût est estimé à 500 millions d'euros par an, elle cosigne en mai 2015, avec Xavier Bertrand, Christian Estrosi, Marc Le Fur et Laurent Wauquiez un projet de loi présenté à l'Assemblée nationale, qui propose de rendre obligatoire « le port d'un titre d'identité […] pour tous les voyageurs » »43.

Elle se déclare candidate pour les régionales de 2015 en septembre 201444 mais sa candidature semble contestée en interne, les députés David Douillet et Henri Guaino45 souhaitant eux aussi être candidat au poste de président de la région Île-de-France. Elle est officiellement désignée candidate de l'UMP à l'unanimité de la commission nationale d'investiture du parti le 5 janvier 201546. Son investiture est définitivement validée par un vote du Conseil national de l'UMP réuni en congrès le 7 février 2015. Elle est par ailleurs tête de liste départementale dans les Yvelines.

En janvier 2015, à l'occasion de sa cérémonie de vœux, elle parvient à réunir autour d'elle Nicolas Sarkozy et François Fillon47. Elle annonce alors qu'elle compte se consacrer à la région en cas d'élection, en refusant tout éventuel poste ministériel et en abandonnant son mandat de député48.

Le même mois, elle crée le *Club des maires reconstructeurs*, réunis avec l'objectif de faire obstacle à l'architecture résidentielle contemporaine qu'ils fustigent sans détours. Valérie Pécresse fédère autour d'elle des maires d'Île-de-France proposant des alternatives d'inspiration haussmannienne, promettant à l'avenir « davantage de balcons », « une vraie mixité sociale synonyme de bien-être », des constructions « de grande qualité environnementale » et se fixant de « préserver les zones pavillonnaires »49.

Sa liste remporte l'élection régionale de 2015 en Île-de-France.

**Ministre du Budget et porte-parole du gouvernement**

Le 29 juin 2011, à la suite de la nomination de Christine Lagarde à la tête du FMI, Valérie Pécresse est nommée ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'État, en remplacement de François Baroin, nommé ministre de l'Économie. Elle devient également porte-parole du gouvernement, fonction qui était également occupée par François Baroin. C'est Laurent Wauquiez qui lui succède au poste de ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qu'elle a occupé pendant quatre ans.

Elle doit notamment faire face à la crise de la dette dans la zone euro. Elle défend le projet de réforme de la TVA anti-délocalisation pour baisser le coût du travail et améliorer la compétitivité des entreprises50.

En novembre 2011 à Bercy, faisant le bilan de la Révision générale des politiques publiques, elle évalue à 150 000 postes, le nombre de postes supprimés dans la fonction publique d'État, soit une économie de 15 milliards d'euros sur cinq ans51. Il s'agit en fait d'une projection puisque les chiffres officiels sont de 9,5 milliards d'euros entre 2008 et 2011 inclus52. Les analyses indépendantes de la Cour des comptes, de l'Assemblée nationale et du Sénat, mettent chacune en doute ces chiffres, faute de transparence53,54. Pour autant, lors d'une audition à l'Assemblée nationale le 23 avril 2014, Didier Migaud, premier président de la Cour des comptes et président du Haut Conseil des finances publiques, expliquait que depuis vingt ans, « le meilleur résultat en matière de maîtrise de la dépense publique a été obtenu en 2011 »55.

**Retour à l'Assemblée nationale**

Elle est réélue députée lors des élections législatives de 2012. Lors du congrès de l’UMP de novembre 2012, qui voit s'organiser l’élection d’un président pour le parti, elle figure sur le ticket de François Fillon pour occuper le poste de secrétaire générale. Ce dernier est néanmoins battu par Jean-François Copé et le poste est attribué à la députée Michèle Tabarot. Néanmoins, après la contestation du scrutin et la crise qui s’ensuit au sein du parti, un accord est trouvé en janvier 2013 ; Valérie Pécresse devient alors secrétaire générale déléguée de l’UMP56.

À la suite de l'annonce du gouvernement de son nouveau projet de Métropole du Grand Paris, elle s'oppose à cette réforme. Sur le fond (découpage territorial aléatoire, politique des transports peu ambitieuse), comme sur la forme (une réforme « votée à la hussarde », au profit de calculs électoralistes, selon elle), elle estime que cette proposition n'est pas à la hauteur de l'idée du Grand Paris qu'elle défend depuis plusieurs années57.

Le 27 mai 2014, à la suite de l'affaire Bygmalion, elle propose la démission collective de la direction collégiale et se prononce très vite pour la publication des comptes. Elle demande à l'UMP de retrouver « le chemin de la probité »58. Dans le cadre de cette affaire, elle demande à l'UMP de porter plainte, estimant que c'est l'UMP et ses militants qui sont victimes59.

En 2014, elle est à l'origine d'un groupe d'étude sur les Chrétiens d'Orient à l'Assemblée nationale60. Elle cosigne, en juillet 2014, avec 58 autres députés, une lettre ouverte à François Hollande pour que la France prenne une initiative diplomatique à l'ONU en faveur des Chrétiens d'Orient61 ; elle publie également le mois suivant « Nous sommes tous des chrétiens d'orient », une tribune, dans *Valeurs actuelles* où elle soutient cette communauté62. En septembre 2014, elle se rend en Irak avec une délégation de députés UMP, dont François Fillon, afin de traiter « avec les autorités kurdes et les autorités religieuses chrétiennes de la situation sécuritaire et des secours qui doivent être apportés par la communauté internationale à quelque 200 000 chrétiens réfugiés au Kurdistan qui survivent dans des conditions extrêmement difficiles »63,64. Interrogée sur les Français partis faire le djihad, elle demande la création de « centres de désendoctrinement », pour ceux qui sont rentrés en France65 car elle considère qu'il faut traiter les conversions au djihadisme comme des « dérives sectaires ». Selon elle, les djihadistes ont subi un « lavage de cerveaux » et sont susceptibles d'endoctriner d'autres personnes s'ils ne sont pas pris en charge spécifiquement. « On ne peut pas, lorsque ces djihadistes reviendront en France, les traiter comme des prisonniers de droit commun », précise-t-elle66.

Elle a également déposé à l'Assemblée nationale, le 27 novembre 2014, un projet de loi visant à renforcer la loi anti burqa et créer un délit d'entrave pour ceux qui contournent la loi en empêchant le paiement par un tiers des amendes infligées aux femmes verbalisées67,68,69,70.

Le 26 octobre 2014, elle se rend à Conflans-Sainte-Honorine pour soutenir la crèche Baby Loup, confrontée à des difficultés financières et reçoit une étude financière détaillée des comptes de la crèche, commandée par Élisabeth Badinter. Elle lance un appel au département des Yvelines et à la région Île-de-France, afin d'aider « cette crèche qui est dans une situation inextricable. Il faut réussir à obtenir des ressources supplémentaires, il faut sauver ce service unique en Île-de-France qui permet d'assurer une offre de garde pour les familles travaillant en horaires décalés », ajoute-t-elle71,72,73,74.

Elle participe, en 2014, à l'ouvrage collectif *Les 12 travaux de l'opposition. Nos projets pour redresser la France*, coécrit avec les onze autres principaux ténors de l'UMP, afin de proposer des idées permettant de « redresser la France »75. Valérie Pécresse écrit le chapitre consacré à l'éducation, où elle propose notamment de réformer le baccalauréat76.

**Présidente du conseil régional d'Île-de-France**



Valérie Pécresse en 2019.

Le 4 décembre 2014, elle est nommée, par le nouveau président du parti, Nicolas Sarkozy, coordinatrice pour les élections régionales77 et elle est tête de liste du parti Les Républicains pour l’Île-de-France qu'elle remporte au second tour face au candidat socialiste Claude Bartolone. Le 18 décembre 2015, elle devient la première femme présidente du conseil régional d'Île-de-France. Elle devient également présidente de l'Établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) le 31 mars 2016.

Après s'être engagée pendant la campagne électorale à maintenir une zone unique pour le Passe Navigo malgré une perte de recettes estimée à 300 millions d'euros mais être compensée par de nouvelles recettes, elle envisage d'y renoncer78 ou une augmentation de 10 à 15 € par mois79 avant de trouver un accord avec l'État conservant la zone unique via une hausse progressive des tarifs pour les usagers et l’intégration de nouvelles ressources à la loi de finances 201780,81.

Elle soutient Alain Juppé lors de la primaire présidentielle des Républicains de 201682.

Après un an de mandat, elle porte comme bilan d'avoir fait voter le déménagement du siège du conseil régional en banlieue, une déclaration de patrimoine des élus et un contrôle de leur assiduité, la suppression d'aides au transport pour les étrangers en situation irrégulière, la lutte contre la fraude dans les transports en commun, la réintroduction de bourses pour les bacheliers mention très bien, la création d'aides sociales pour les lycéens du privé, le développement de la vidéosurveillance au sein des lycées, des bus et des gares routières, les tests salivaires contre la drogue dans les lycées, la fin des aides aux logements sociaux pour les communes en comptant déjà 30 %, la substitution du pass contraception dans les lycées au profit d'une plateforme Internet, la fin des emplois tremplin, une hausse de 3 euros du Passe Navigo pour financer la modernisation des rames de transports, la diminution des effectifs et au total 160 millions d'euros d'économie, ce qui suscite parfois des critiques de l'opposition PS ou FN83.

En mars 2017, après la publication du livre-enquête *Bienvenue place Beauvau* qui d'après le parti Les Républicains lève le voile sur la manière dont François Hollande utiliserait le ministère de l'Intérieur pour annihiler les chances de la droite à parvenir au second tour de l'élection présidentielle, elle porte à la connaissance du parquet national financier et du procureur de la République une douzaine de faits qui pourraient être qualifiés de délictueux84,85. Valérie Pécresse a également déposé plainte contre X le 30 mars 2017 auprès du parquet de Paris pour « violation du secret professionnel », « violation de l’enquête » et « recel de ces deux infractions »86. Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire le 3 avril87.

Revenant pour la deuxième fois sur sa promesse de ne pas augmenter le prix du Passe Navigo, celui-ci est porté à 75 euros à partir d'août 201788.

Elle est élue présidente de Grand Paris Aménagement le 28 novembre 201889.

À la suite des grèves contre le projet de réforme des retraites de l’hiver 2019-2020, elle obtient de la SNCF et de la RATP le remboursement du passe Navigo pour le mois de décembre 201990.

En 2020, elle soutient la réalisation du RER Vélo et précise que la région peut participer à hauteur de 300 millions d’euros91.

**Lancement de SL et départ de LR**



Logo de Soyons libres.

En juillet 2017, elle crée un mouvement au sein des Républicains, Soyons libres92,93, et se positionne comme une opposante au président du parti, Laurent Wauquiez94. Tenante d'une ligne plus centriste, elle dénonce le rétrécissement de la base électorale de LR95. En 2018, elle soutient le gouvernement Philippe au sujet de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants96 et de la réforme de la SNCF.

Elle quitte Les Républicains le 5 juin 2019, à la suite du mauvais score obtenu par la liste LR-Les Centristes aux élections européennes et avant la tenue d’une élection pour la présidence du parti pour laquelle elle était donnée possible candidate98,99. Pour justifier cette décision, elle invoque l'impossibilité de former une organisation politique élargie, affirmant que « le parti est cadenassé de l’intérieur, dans son organisation et dans ses idées »100. Dans son sillage, plusieurs de ses proches quittent le parti, notamment Robin Reda et Florence Portelli pour rejoindre Soyons libres.

Prises de position

Opposée au projet de loi Taubira sur le mariage entre personnes de même sexe en France, elle participe aux différentes manifestations d'opposition au mariage homosexuel et à l'homoparentalité entre 2012 et 2013, notamment menée par La Manif pour tous. Elle préconise, si la loi est adoptée, de « démarier » les couples homosexuels102. Après le passage de la loi en 2013, elle modifie son discours et, en novembre 2014, explique : « L'abrogation, elle n'est pas humainement réaliste. […] Sur le mariage homosexuel, j'ai changé d'avis parce que tout simplement j'ai réfléchi103. » Depuis 2016, après son élection à la présidence de la région Île-de-France, elle nomme Caroline Carmantrand, une anti-mariage gay, à la présidence de la commission famille et action sociale du conseil régional d'Île-de-France104. En 2017, elle déclare finalement : « Si la droite revient au pouvoir, elle n'abrogera jamais le mariage pour tous, parce que c'est impensable humainement105. »

Distinctions

**Décorations**

*  Chevalière de la Légion d'honneur (2019)1.
*  Commandeure de l'ordre national de Côte d'Ivoire (2018)106.
*  Grande officière de l'ordre du Mérite de la République italienne (2012)107.

**Doctorats *honoris causa***

* Docteure *honoris causa* de l'université Cheikh-Anta-Diop de Dakar (2015)108,109,110.
* Docteure *honoris causa* de l'université des Lagunes d'Abidjan (2018)111.

Synthèse des résultats électoraux

**Élections législatives**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Année** | **Parti** | **Circonscription** | **1er tour** | **2d tour** | **Issue** |
| **%** | **Rang** | **%** | **Rang** |
| **2002**112 |  | UMP | 2e des Yvelines | 42,64 | 1re | 65,11 | 1re | Élue |
| **2007**112 | 54,80 |  |
| **2012**112 | 46,30 | 58,67 | 1re |

**Élections régionales**

*Les résultats ci-dessous concernent uniquement les élections où elle est tête de liste.*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Année** | **Liste** | **Région** | **1er tour** | **2d tour** | **Sièges obtenus** |
| **%** | **Rang** | **%** | **Rang** |
| **2010**113 |  | UMP | Île-de-France | 27,76 | 1re | 43,31 | 2e | 67  /  209 |
| **2015**114 |  | LR | 30,51 | 43,80 | 1re | 121  /  209 |

Bibliographie

* *Être une femme politique… c'est pas si facile !*, éditions de L'Archipel, 2007 (ISBN 2-8418-7913-5 et 978-2-8418-7913-7)

Elle défend notamment la garde alternée et la création d'une « contribution sociale pour la garde d'enfants ».

* *Mieux articuler vie familiale et professionnelle* (rapport au Premier ministre), La Documentation française, 2007 (ISBN 2-1100-6620-2 et 978-2-1100-6620-6)
* *Et si on parlait de vous ?*, Paris, éditions de L'Archipel, 2010 (ISBN 978-2-8098-0233-7)
* *Controverses. Université, science et progrès*, avec Axel Kahn, Paris, éditions NIL, 2011 (ISBN 978-2-84111-547-1)
* *Réformer*, *Études* 9/2011 (tome 415), pp. 173-184 [lire en ligne [archive]]
* *Après le bac, mode d'emploi*, Paris, Plon, 2012
* *Voulez-vous vraiment sortir de la crise ?*, Paris, Albin Michel, 2013 (ISBN 978-2-226-24856-5)

Livre d’inventaire et de propositions revenant sur son expérience ministérielle et proposant des pistes de réformes pour la France. Dans cet ouvrage vendu à 10 000 exemplaires, elle se fait l’avocate d’une droite réformatrice qui ne se concentre pas sur la conquête mais sur l’exercice du pouvoir.

* *Et c'est cela qui changea tout*, éditions Robert Laffont, 2019